

## COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2025

---

La convocation a été adressée aux conseillers municipaux en date du 29 avril 2025.

La séance a été ouverte à 20h00 par René HOELT, le Maire.

**Membres présents :** Mmes et MM., Jean-Michel CHALON, Marie Hélène GOEPP, Gaël GREULICH, René HOELT, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

**Monsieur le Maire a constaté que le quorum (12) était atteint pour tenir la séance.**

**Membres absents excusés :** Mmes et M. Valérie BENTZ, Monique DELL, Nicolas GUTH, Françoise KOELL, Carole MENDY, Caroline WAGENTRUTZ.

**Membre absent ayant donné procuration :**

- M. Nicolas GUTH à M. Régis MEYER.

**Secrétaire de séance :** Marie Hélène GOEPP

---

#### **Ordre du jour**

1. Approbation du PV de la réunion du 08 avril 2025
  2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
  3. Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT – Compte-rendu d'information au 06.05.2025
  4. Attribution de subvention
  5. Travaux de rénovation de l'éclairage du stade de football annexe – demandes de subvention et approbation du plan de financement du projet
  6. Travaux de rénovation de l'éclairage du stade de football annexe – attribution des travaux
- Divers

\*\*\*\*\*

#### **Délibération n° COMM20250501**

##### **Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 08 avril 2025**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

➤ **approuve** le procès-verbal de la séance du 08 avril 2025.

#### **Délibération n° COMM20250502**

##### **Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **décide** de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Mme Marie Hélène GOEPP pour remplir cette fonction.

### **Délibération n° COMM20250503**

#### **Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT – Compte-rendu d'information au 06/05/2025**

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux pouvoirs délégués au Maire par le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° COMM20200502 portant délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**PREND ACTE** du compte rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

✓ **DEVIS :**

| <b>Fournisseur</b>       | <b>Objet</b>                                                                   | <b>Montants</b> |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| ES Services énergétiques | Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'éclairage du stade de foot | 4 036,50 € HT   |
| FERALU                   | Confection et fourniture d'un seuil en inox pour l'Espace Loisirs              | 208,00 € HT     |
| SARL LEDERMANN           | Tonte des terrains de foot                                                     | 5 225,00 € HT   |
| EPSL                     | Contrôle réglementaire de 4 buts                                               | 140,00 € HT     |
| SIGNATURE                | Fourniture et pose de 4 panneaux STOP avec marquage                            | 1044,00 € HT    |
| Plâtrerie OSTERMANN      | Travaux de faux-plafonds dans les sanitaires de l'école                        | 2 495,00 € HT   |
| RNM                      | Fourniture et pose de fenêtres en bois à la Maison des Associations            | 5 320,00 € HT   |

### **Délibération n° COMM20250504**

#### **Attribution de subvention**

Vu la demande de subvention présentée par :

- L'Association Régionale « L'Aide aux Handicapés Moteurs »,

**Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,**

- d'accorder une subvention de 50 € à Association Régionale « L'Aide aux Handicapés Moteurs ».

La dépense sera inscrite au BP 2025 – article 65748 sous divers.

### **Délibération n° COMM20250505**

#### **Travaux de rénovation de l'éclairage du stade de football annexe – demandes de subvention et approbation du plan de financement du projet**

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de l'éclairage du stade de football annexe consistant à remplacer 8 luminaires par des luminaires LED, poser un réseau d'alimentation et installer une armoire de commande d'éclairage, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 62 974,00 € HT soit 75 568,80 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions :

- de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) au titre du Fonds Communal Alsace qui a vocation à aider les communes à financer les investissements indispensables à la vie locale dans la limite de trois projets au maximum, pour un montant plafond de subventions cumulées de 100 000,00 €, sur la période 2022-2025,

## COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2025

---

- de la Fédération Française de Football (FFF) au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) qui vise à accompagner le développement et la structuration du football amateur, pour une aide maximale de 20% du coût total, avec un plafond de 20 000,00 €.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 02/06/2025

Date prévisionnelle de fin des travaux : 30/06/2025

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 alinéa 26,

**Vu** la délibération n° COMM20230404 du 4 avril 2023 approuvant le Contrat de Territoire Centre Alsace avec la CEA,

**Considérant** la volonté de la Commune de rénover l'éclairage du stade par la mise en place de leds afin d'améliorer la qualité de l'éclairage et d'effectuer des économies d'énergie,

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Approuve** la réalisation du projet estimé à 62 974,00 € HT,
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération,
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention auprès de la CEA au titre du Fonds Communal Alsace et auprès de la FFF au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA), mentionnés dans le plan de financement annexé à la présente délibération.
- **S'engage** à prendre en autofinancement la part qui lui incombe, soit un minimum de 20% du montant total,
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

#### **Délibération n° COMM20250506**

##### **Travaux de rénovation de l'éclairage du stade de football annexe – attribution des travaux**

L'éclairage du stade de football annexe nécessitant une rénovation, la Commune de Krautergersheim envisage de procéder à des travaux consistant à remplacer 8 luminaires par des luminaires LED, poser un réseau d'alimentation et installer une armoire de commande d'éclairage au courant de l'année 2025.

Ce projet nécessite d'avoir recours à une maîtrise d'œuvre, qui a été confiée à ÉS SERVICES ÉNERGÉTIQUES par décision du Maire.

Une consultation a été lancée du 11 au 28 avril 2025 auprès de trois entreprises, qui n'a abouti qu'à une seule offre. Celle-ci a été analysée par notre maître d'œuvre.

Au terme de la procédure d'analyse de l'offre, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise BILD RESEAUX LUMIERE – CITEOS STRASBOURG d'HOENHEIM pour un montant de 62 974,00 € HT soit 75 568,80 € TTC.

**Vu** la délibération n° COMM20250505 du 6 mai 2025 approuvant la réalisation du projet et le plan de financement de celui-ci,

**Vu** l'analyse de l'unique devis,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Décide** d'effectuer les travaux de rénovation de l'éclairage du stade de football annexe,

- **Attribue** les travaux à l'entreprise BILD RESEAUX LUMIERE – CITEOS STRASBOURG d'HOENHEIM pour un montant de 62 974,00 € HT soit 75 568,80 € TTC,
- **Autorise** M. le Maire à commander les travaux à l'entreprise susvisée et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **Divers**

- Organisation du 8 mai 2025
- Information concernant l'évolution des indices des loyers
- Aménagements de sécurisation routière
- Informations concernant le budget et les travaux prévus
- Proposition d'organiser une journée de travail pour effectuer certains travaux
- Matériel de nettoyage de la Maison de la Santé
- Audit énergétique pour l'école
- Travaux au périscolaire.

\*\*\*\*\*

Tous les points ayant été abordés, le Maire clôt la séance à 22 h 00.

**Marie Hélène GOEPP**



Secrétaire de Séance

**René HOELT**



Maire de Krautergersheim